

Réf: Dossier N° 144622

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIEL INDUSTRIES »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE
NOGUES, Lot 20, Ilot 14

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 15 septembre 2022 reçu par Me KOUASSI KANGAH Céline , Notaire enregistrés au CEPICI le 20 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIEL INDUSTRIES »

Objet : INFORMATIQUE;
GENIE LOGICIEL;
TELECOMMUNICATION;
EXPERTISE EN ASSURANCE
SANTE;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE
NOGUES, Lot 20, Ilot 14

Dirigeant(s) : M IBO LOROUGNON AIME (COGÉRANT), M SOMA

KOFFI SEVERIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05371 du 27/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43846/GTCA/RC/2022 du 27/09/2022

